

Un nouveau maïs et un nouveau soja GM tolérant au 2,4-D

*Collaboration : Danielle Bernier, agronome-malherbologiste,
Direction de la phytoprotection, MAPAQ.*

Selon la base de données en ligne du gouvernement fédéral sur les approbations d'OGM, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a approuvé un maïs et un soja résistant au 2,4-D pour dissémination dans l'environnement et l'alimentation du bétail le 5 octobre dernier. Santé Canada a donné son autorisation pour la consommation humaine le 12 octobre pour le soja et le 15 octobre pour le maïs.

Pour l'instant, le maïs GM était tolérant aux herbicides glyphosate (Roundup®) et/ou glufosinate d'ammonium (Liberty®). Le maïs et le soja de la compagnie Dow AgroSciences qui viennent d'être approuvés par le gouvernement fédéral seront les premières cultures GM tolérantes à l'herbicide 2,4-D.

Ces cultures feront partie du système de désherbage Enlist^{MC} de la compagnie Dow. Ce système complet comprendra une nouvelle formulation de 2,4-D moins volatile, toujours en attente d'homologation à Santé Canada (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire). Dow AgroSciences prévoit lancer le système Enlist^{MC} complet au Canada en 2013 pour le maïs et en 2015 pour le soja.

Comparaison de la toxicité du 2,4-D vs celle du glyphosate

Selon les données toxicologiques (préparées et révisées par l'Institut national de Santé publique) et environnementales (MDDEPF) et tirées de SAgE pesticides :

- La toxicité aiguë des deux produits est sensiblement la même, soit relativement peu毒ique.
- Au niveau de la toxicité chronique, les dangers potentiels semblent supérieurs chez le 2,4-D dichlorophenoxy. La décision de Santé Canada à la suite de sa réévaluation est la suivante « que le 2,4-D satisfait aux normes rigoureuses relatives à la santé et à la sécurité et qu'il peut continuer d'être vendu et utilisé au Canada ».

- Les deux produits sont faiblement toxiques pour les abeilles.
- Le glyphosate est faiblement à légèrement toxique pour les poissons d'eau douce et les invertébrés d'eau douce. Le 2,4-D est faiblement toxique pour les poissons d'eau douce et les invertébrés.
- Au niveau environnemental, la différence la plus grande se situe au niveau du potentiel de lessivage (solubilité). Ce potentiel varie de faible à modéré selon la formulation de 2,4-D utilisée. Les risques de contamination de l'eau souterraine sont plus élevés chez le 2,4-D tandis qu'ils sont négligeables pour le glyphosate.

Pour plus d'informations :

Base de données des végétaux à caractères nouveaux approuvés par l'ACIA :

<http://active.inspection.gc.ca/fra/plaveg/bio/pntvcnf.asp>

Communiqué de presse de la compagnie Dow :

http://msdssearch.dow.com/PublishedLiteratureDAS/dh_08b5/0901b803808b54c6.pdf?filepath=ca/pdfs/noreq/010-21890.pdf&fromPage=GetDoc

SAGÉ Pesticides : <http://www.sagepesticides.qc.ca/>

The Industry Task Force II on 2,4-D Research Data. Résumé des décisions réglementaires modernes concernant la sécurité du 2,4-D. 20 novembre 2012. Document d'information. En ligne : <http://www.24d.org>. 3 pages.